



Le 21 mai 2026

COMMUNIQUÉ

Prévoyance des enseignants : le Spelc et l'intersyndicale appellent à deux journées d'action les 27 et 28 mai.

Après le lancement d'une pétition ayant recueilli près de 20 000 signatures, l'intersyndicale de l'enseignement privé sous contrat, dont le SPELC fait partie, appelle à deux journées d'action les 27 et 28 mai afin de défendre la prévoyance des enseignants du privé sous contrat.

Le mercredi 27 mai, des rassemblements et manifestations seront organisés dans plusieurs villes de province.

Le jeudi 28 mai, **une journée nationale de grève** et de mobilisation se tiendra avec une grande manifestation à Paris.

Le SPELC rappelle qu'il s'est mobilisé très tôt pour contester les contrats MGEN et défendre le maintien d'une prévoyance spécifique à l'enseignement privé sous contrat. Depuis de nombreux mois, il porte ses revendications auprès des instances de l'enseignement catholique, du ministère de l'Éducation nationale ainsi qu'auprès de la direction de cabinet du Premier ministre.

La Fédération nationale des SPELC appelle l'ensemble des enseignants du privé sous contrat à participer massivement à ces deux journées d'action **et à se mettre en grève le jeudi 28 mai** afin de défendre leur régime de prévoyance, élément essentiel de leur protection sociale et de leur statut.

Parce que la prévoyance concerne la protection des personnels face aux aléas de la vie — maladie, invalidité, incapacité ou décès — il est indispensable de préserver un dispositif adapté aux spécificités de l'enseignement privé sous contrat.

La mobilisation de tous sera déterminante.

**Le SPELC reste pleinement mobilisé et appelle à la grève jeudi 28 mai
pour sauver la prévoyance des enseignants.**